



Ligue des droits de l'Homme et du citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 - 98857 Nouméa Cedex
contact@ldhnc.nc
Tél : 74 16 72

Site : www.ldhnc.nc / Facebook : LDH.NC



LE RACISME : QUI QUOI COMMENT ?

Régulièrement accusée de se montrer partisane dans son combat contre le racisme et les discriminations, la Ligue des Droits de l'Homme de Nouvelle-Calédonie tient à préciser publiquement sa position sur cette question, et donc à **clarifier la notion de racisme**, laquelle fait trop souvent l'objet de simplifications abusives :

Sous ses formes personnalisées (insultes, actes de violence d'un individu ou groupe d'individus envers un autre), le racisme n'épargne aucune communauté. Il est intolérable pour tous, préjudiciable pour celui ou celle qui le subit et, fort heureusement, **puni par la Loi**. Toute personne victime d'une telle manifestation et saisissant la LDH-NC à son sujet, est informée sur ses droits (notamment celui de déposer plainte auprès du procureur de la république) et orientée vers les structures susceptibles de la conseiller et l'accompagner dans ses démarches.

Mais le racisme s'exerce bien souvent sous une forme autre, bien plus difficile à objectiver que celle énoncée plus haut : il s'agit du **racisme dit systémique** ou **institutionnalisé**. Bien que tout aussi illégal que le racisme individuel, il est souvent beaucoup plus insidieux que celui-ci, car il est exercé non par un ou des individu-s mais par la société et ses institutions elles-mêmes. **Le racisme systémique s'exprime le plus souvent sous la forme de discriminations (au logement, à l'embauche, dans l'offre d'un bien ou d'un service...)** très difficiles à démontrer.

Or, en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, **il est avéré et incontestable que ces discriminations s'exercent à l'encontre des populations non blanches**. C'est un fait hérité de l'Histoire. **Pour que l'on puisse légitimement parler de "racisme anti-blanc", il faudrait que l'histoire contemporaine et celle des siècles passés prouvent l'existence durable d'un phénomène massif, fauteur de discriminations et aux conséquences humaines et sociales gravissimes pour ses innombrables victimes, en raison de leur peau blanche. Ce n'est pas le cas**. Cela n'empêche en aucun cas que des personnes blanches puissent subir des agressions racistes isolées, et qu'elles puissent légitimement demander réparation de cela devant la loi. Ainsi la LDH-NC continuera à informer de ses droits, toute personne la saisissant pour de tels faits, comme elle l'a toujours fait.

Cela dit, **les actions initiées par notre association** sont et continueront d'être **ciblées sur le racisme institutionnalisé**. Il ne s'agit pas là d'une contradiction mais **d'un choix assumé**, dicté par la difficulté pour ses victimes à agir seules contre tout un système social lorsque ce **système produit des discriminations, et la nécessité d'actions collectives pour venir à bout de celles-ci**.

*La LDH-NC, et sa commission Racisme, Genre et Discriminations
Nouméa, le 25 avril 2016*

↳ Voir nos autres publications à ce sujet :

- Communiqué du 9 juin 2014 - *A propos de discrimination* : http://www.ldhnc.nc/IMG/pdf/09-06-2014_a_propos_de_discrimination.pdf
- Communiqué du 10 décembre 2013 – *Refusons le racisme* : http://www.ldhnc.nc/IMG/pdf/ldh-nc_refusons_le_racisme_10.12.13.pdf
- Cahier n°5 – *Testé pour vous - Racisme et discriminations en Nouvelle-Calédonie* : <http://www.ldhnc.nc/Hors-Serie-No5-Teste-pour-vous>
- Cahier n°4 – *Luttons contre les discriminations* : <http://www.ldhnc.nc/IMG/jpg/cahier-4 .jpg>
- Guide juridique contre les discriminations : <http://www.ldhnc.nc/Le-Guide-juridique-contre-les>